

HONORAIRES D'AGENCE

VENTE

Appartement/Maison/Garage/Parking

<u>Prix de vente</u>	<u>Honoraires</u>
0 € - 50.000 €	10% TTC
51.000 € - 100.000 €	8% TTC
100.001 € - 300.000 €	6% TTC
300.001 € - 2.000.000 €	5% TTC
2.000.000 € et plus	4% TTC

A la charge de l'acquéreur :
comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

LOCATION

Habitation ou mixte soumis à la loi du 6 juillet 1989

Honoraires zones tendues fixés par décret « Loi ALUR »

	<u>Bailleur</u>	<u>Locataire</u>
Visite, constitution de dossier, rédaction du bail	10 € TTC le m ²	10 € TTC le m ²
État des lieux	3 € TTC le m ²	3 € TTC le m ²
Entremise et négociation	20% TTC du loyer charges incluses	Néant

Honoraires zones non tendues fixés par décret « Loi ALUR »

	<u>Bailleur</u>	<u>Locataire</u>
Visite, constitution de dossier, rédaction du bail	8 € TTC le m ²	8 € TTC le m ²
État des lieux	3 € TTC le m ²	3 € TTC le m ²
Entremise et négociation	20% TTC du loyer charges incluses	Néant
Garages et parking : 10%TTC du loyer annuel hors charges à la charge du preneur et du bailleur		

GESTION LOCATIVE

Gestion courante : 8 % TTC de toutes les sommes encaissées
Assurance garantie des loyers impayés : 2,5 % TTC (indicatif) de toutes les sommes encaissées
Gestion location saisonnière : 25 % TTC du montant de la location

AUTRES PRESTATIONS

Suivi dossier dégât des eaux ou autres et représentation aux expertises : 75 € TTC / heure
Représentation Assemblée Générale : 75 € TTC / heure
Honoraires travaux : 3% du montant des travaux TTC
Suivie chantier : 75 € TTC / heure